

COMITÉ DE TOPONYMIE

3^e séance – 25 mai 2026 – 11 h 02 à 12 h

Séance extraordinaire en visioconférence uniquement

PRÉSENCES :

Membres – En visioconférence

Julie Bélisle, présidente et conseillère municipale – District de Limbour (10)

Steve Moran, vice-président et conseiller municipal – District de Hull-Wright (7)

Johanne Légaré, membre citoyenne

Laurent Robillard-Cardinal, membre citoyen

Secrétaire – En visioconférence

Josée Marcil – Coordinatrice aux comités et commissions – Direction exécutive (DE)

Ressources internes – En visioconférence

Sonia Blouin, directrice – Service des arts, de la culture et des lettres (SACL)

Julie Lacroix, cheffe de service – Animation et Diffusion culturelle – SACL

Nathalie Barbe, agente culturelle en patrimoine – Animation et Diffusion culturelle – SACL

Josianne Therrien, adjointe administrative II aux comités et commissions – DE

ABSENCES :

Membres

Michel Noreau, membre citoyen

Pierre-Luc Gagné, membre citoyen

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance publique

La présidence constate le quorum, souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la séance publique extraordinaire, tenue en visioconférence, à 11 h 02. Il s'agit de la troisième séance de l'année 2026. Il est précisé que la séance est enregistrée et qu'elle pourra être visionnée sur le site Web de la Ville, où sont disponibles les webdiffusions des comités et commissions. La présidence indique également qu'étant donné le caractère extraordinaire de la séance, aucune période de questions du public ni dépôt de procès-verbaux n'est prévu.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Steve Moran

Appuyé par Johanne Légaré

Que ce Comité adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré à la suite de la lecture des sujets inscrits à l'ordre du jour.

La séance publique est suspendue à 11 h 05 afin de permettre la tenue d'un huis clos.

*Il est proposé par Julie Bélisle
Il est appuyé par Steve Moran*

La séance publique reprend à 11 h 55, après la tenue de la séance à huis clos.

4. Décisions relatives aux délibérations de la séance en huis clos

À la suite des délibérations tenues à huis clos, le Comité de toponymie présente les décisions relatives à celles-ci, à titre de recommandations :

Dossiers et thématiques toponymiques - Changement de nom de la rue Marie-Le Franc

Recommandation

CT-2026-10

Le Comité de toponymie recommande au comité exécutif de modifier la recommandation CT-2026-008 par ce qui suit :

Modifier la portion « Ouest » de la rue Marie-Le Franc pour le toponyme thématique : rue du Gîte.

*Proposé par Johanne Légaré
Appuyé par Laurent Robillard-Cardinal*

Adoptée

5. Prochaine séance : 15^e juin 2026

La prochaine séance du Comité de toponymie est prévue le 15 juin 2026.

6. Levée de la séance

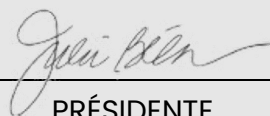
*Il est proposé par Johanne Légaré
Appuyé par Steve Moran*

Et résolu que ce Comité accepte de lever la séance à 12 h.

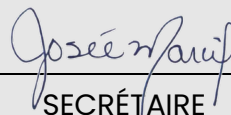
Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière



PRÉSIDENTE
JULIE BÉLISLE



SECRÉTAIRE
JOSÉE MARCIL